

trieuse. Le nouveau gouvernement jouit de la confiance populaire et d'une majorité suffisante pour assurer une administration stable, prudente, progressive et conséquente. Autant de raisons pour le Canada d'avoir confiance et d'espérer.

Feu le regretté sir Wilfrid Laurier, qui voyait loin, prédit que le 20^e siècle serait pour le Canada ce que le 19^e fut pour les Etats-Unis. Bien que un tiers de ce siècle soit déjà chose du passé et que les prévisions de sir Wilfrid soient encore à se réaliser, il y a lieu de croire que le nouveau Gouvernement les mettra bientôt en voie d'accomplissement. Le Canada attend une ère de grands progrès.

M. O. GAGNON (Dorchester) (Traduction): Monsieur l'Orateur, je ne comptais certainement pas être le premier des représentants de la province de Québec à vous exprimer les cordiales félicitations des députés d'origine française à l'occasion de votre élévation à la présidence de cette Chambre.

La plus belle tradition de l'institution mère du parlementarisme revêt le premier *commoner* d'un prestige suprême parmi ses collègues. Vous êtes, monsieur l'Orateur, le protecteur autorisé par la loi des droits et privilèges du sujet britannique en ce pays. Et comme, personnellement, vous avez par vos travaux en maintes matières assuré le succès d'une belle carrière, il sied de vous en rendre hommage et de vous témoigner notre fierté commune de vous avoir comme président.

Permettez maintenant que je continue avec plaisir une longue tradition de cette Chambre et que j'ajoute dans ma langue maternelle quelques observations aux paroles si éloquentes du proposant de l'adresse, l'honorable député de Régina (M. Turnbull), à qui je présente mes cordiales félicitations pour sa splendide victoire.

(Texte) Monsieur le président, il y a dix-neuf ans, au lendemain d'une grande victoire conservatrice, le 15 novembre 1911, s'ouvrait le douzième parlement du Canada. L'homme que l'honorable premier ministre d'alors, sir Robert Borden, avait choisi pour proposer l'adresse en réponse au discours du trône, jouissait d'une renommée déjà grande aussi bien dans les provinces de l'est qu'au delà des Grands lacs. C'était un orateur disert, un avocat brillant, une debater puissant qui avait remporté de grands succès dans l'assemblée législative de l'Alberta: l'honorable Richard Bedford Bennett, élu, le 21 septembre 1911, député de Calgary à la Chambre des communes du Canada. Coïncidence intéressante, le député de cette Chambre qui devait appuyer l'adresse était une personnalité attachante qui venait de ramener le

comté de Dorchester dans la tradition conservatrice et qui s'est acquis depuis une belle réputation au Parlement comme dans la magistrature: l'honorable Albert Sévigny.

Les ans ont passé. Les vicissitudes de la politique ont accru davantage le prestige de l'honorable R. B. Bennett que nous saluons aujourd'hui comme le premier ministre du Canada.

Alors qu'en 1911 le représentant du comté de Dorchester avait le privilège d'appuyer l'adresse en réponse au discours du trône, en 1930 le député du comté de Dorchester a la même bonne fortune. Alors que tant d'autres noms que le mien aussent dû s'imposer à la bienveillance de l'honorable premier ministre, il lui a plu, monsieur le président, d'honorer le comté de Dorchester et le district de Québec en confiant à mes humbles talents le soin de remplir cette tâche.

Certes et malgré mon indignité, j'apprécie hautement l'occasion qui m'est offerte de faire entendre une parole française d'un côté de cette Chambre où l'on n'était plus accoutumé de l'espérer. La politique, si elle est une science et un art, selon l'aspect qui frappe le plus fortement l'esprit individuel, est aussi, dans une certaine mesure et quant à ses modalités, un phénomène d'où le hasard n'est pas absent.

Je trouve la preuve la plus manifeste de cet énoncé dans le fait que je puis vous adresser la parole aujourd'hui, monsieur le président. Des circonstances sans précédent qui, assurément, ne se reproduiront plus, avaient privé l'un de nos partis politiques d'une représentation normale. Contrairement au principe et à l'esprit du pacte fédératif, un bloc s'était constitué, pour le plus grand détriment et des deux partis et de l'harmonie nationale. Le bloc s'est effrité. Le pays a retrouvé son état normal. On est revenu à la saine tradition politique de l'équilibre, de l'apaisement, de la concorde et du juste fonctionnement de la tradition parlementaire. Dieu en soit loué, puisque le jeu des causes secondes entre dans les desseins de sa Providence. Ce que l'on appelle le hasard n'est-il pas, en somme, le jeu imprévu de ces causes que notre esprit trop lent ou trop léger ne parvient pas à relier?

La province de Québec, monsieur le président, est conservatrice de tradition. Oserais-je dire qu'elle l'est par vocation. Elle l'est assurément par le goût. Quelques-uns y ont vu un augure de faiblesse, le signe certain d'une disposition réfractaire au progrès. Erreur profonde. Le progrès n'est pas plus la frénésie de l'innovation qu'il n'est la fièvre de l'instabilité. L'évolution dans l'ordre caractéristique du progrès véritable est fille de la prudence,